

PAR COURRIEL

Québec, le 11 décembre 2015

Objet : Demande d'accès à l'information
N/Réf. 0101-245

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès reçue le 10 décembre 2015 par laquelle vous désirez obtenir de la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) les informations suivantes pour chacune des journées de pêche de la saison 2015 dans la réserve faunique Mastigouche :

- 1) La date
- 2) Le nombre de pêcheurs
- 3) Le nombre de prises
- 4) Le poids total des prises
- 5) L'effort de pêche : nombre d'heures de pêche.

Votre demande concerne les lacs suivants :

Arvisais, Bigorne, Bleu, Bottine, Brodeur, Busard, Caillette, Chahoun , Chipeau, Crodeau, Doré, Duchesse, Elliot, Francis, Des Frères, Green, Hollis, Houde, Iroquois, Lafleur, Lavergne, Ledoux, Libellules, Lièvre, Marcel, Marcotte, Marineau, Méta, Morage, À Paner, Patoulet, Du Rocher, Roméo, Au Sable, Saint-Anselme, Saint-Bernard, Saint-Louis, Siffleux, Sud-Est, Tremblay, Ursidés, Welly.

Vous trouverez ci-joint un document répondant à votre demande. Veuillez prendre note qu'il n'y a eu aucune capture en 2015 sur le lac À Paner.

Considérant que votre demande a été traitée conformément aux dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, nous vous rappelons que vous pouvez demander la révision de la présente décision à la Commission d'accès à l'information, sur demande faite dans les trente (30) jours de la date de la présente décision, en vous conformant aux articles 135 et suivants de la loi précitée. À cette fin, un avis de recours est joint à la présente.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La vice-présidente – Affaires corporatives
et secrétaire générale

« original signé »

Nelly Rodrigue, avocate, ASC
p. j. Statistiques
Avis de recours